

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_020 | Réforme, Contre-Réforme.CollectionBoite_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair](#)
[Item\[La position puritaine à l'égard de l'adultère - suite\]](#)

[La position puritaine à l'égard de l'adultère - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb020_f0010

SourceBoite_020-1-chem | Protestantisme. Pastorale de la chair

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 21/10/2020 Dernière modification le 04/05/2021

FAMILLE ET SOCIÉTÉ

montraient les conséquences sociales de l'adultère et les Puritains visaient, par la publication de leurs sermons, pamphlets, et guides du mariage exposant les conséquences désastreuses de l'adultère, à donner l'alarme qui s'imposait avec urgence, avec l'espoir que l'avertissement serait pris au sérieux et préserverait l'Angleterre, nation élue, des conséquences de la colère divine.

L'ensemble des commentaires et des positions des Puritains à l'égard de l'adultère ne pouvant être présenté ici, deux aspects seulement seront mis en lumière : « l'adultère entre conjoints » et l'adultère comme péché envers la Trinité. Pour la mentalité puritaine, l'adultère n'était pas seulement un péché charnel, mais aussi un péché spirituel. L'adultère physique était considéré comme la conséquence de l'adultère spirituel et mental. L'idée que l'adultère physique était plus facilement évité en empêchant l'adultère mental et spirituel était un élément fondamental de la conception puritaine, défendue par exemple par William Perkins, le théologien puritain, qui démontrait dans son commentaire du Sermon sur la Montagne que les chrétiens devaient s'appliquer à garder purs et chastes leurs cœurs et leurs esprits et qu'ainsi seulement ils pourraient éviter l'adultère¹². Quoique la décision mentale précède l'acte physique de l'adultère, il était admis que seul ce dernier constituait légalement une rupture du lien conjugal. La rupture avait lieu lorsque l'un des conjoints — ou les deux —, avait des relations sexuelles avec une personne du sexe opposé¹³.

D'après les Puritains, le septième commandement n'interdisait pas seulement l'adultère ainsi défini, mais aussi d'autres actes, comme l'excès dans la nourriture et la boisson, les conversations libertines et les spectacles, une conduite impudique, la fornication, l'impureté, et tout autre comportement qu'ils pensaient susceptible de pousser à la violation du dessein divin à l'égard du mariage¹⁴. Le terme « impureté » était souvent chez les Puritains un euphémisme désignant ce qu'on appellerait aujourd'hui un comportement sexuel anormal. L'« impureté » et les « autres activités » également interdites selon la compréhension puritaine du 7^e commandement, sont à la base de la notion de « l'adultère entre conjoints ». Venons-en maintenant à l'étrange idée de l'adultère entre conjoints. Un des plus inquiétants périls du mariage gisait, selon les Puritains, au cœur même de la plus intime relation entre mari et femme, l'acte du coït, ou, pour reprendre la terminologie de William Gouge, le devoir du don mutuel. Ceux qui entraient dans le

pénués. » (*Domestical Duties*, p. 204). Le plaidoyer passionné de Thomas CARTER souligne les conséquences du péché qui brise le mariage et appelle la colère de Dieu sur l'ensemble du peuple. « Oh Angleterre, Angleterre ! Sodome et Gomorrhe n'ont pas commis plus de péchés que tu ne le fais chaque jour, et ils ont senti la lourde main de Dieu depuis longtemps... » Il prévenait ensuite que Dieu jugerait l'Angleterre comme il avait jugé Sodome et Gomorrhe. *Carters Christian Common Wealth* (Londres, Thomas Purfoot, 1627), pp. 34-35; William PERKINS en particulier faisait un tableau qui indiquait clairement l'horreur puritaine de l'adultère. « ...L'Adultère détruit le Séminaire de l'Église, qui est une semence divine dans les familles, et il rompt le contrat entre les parties et Dieu, il pille un autre des précieux ornements de la chasteté... et enfin il amène la vengeance de Dieu sur la descendance. » *Christian Oeconomy*, p. 53.

12. William PERKINS, *Commentary on the Sermon in the Mount* (Cambridge, Cantrell Legge, 1618), p. 55.

13. *Ibid.*, p. 53. La définition précise de l'adultère donnée par Perkins dans son commentaire de Mathieu 5.27 se retrouvait chez la plupart des écrivains puritains traitant le sujet.

14. William TWISSE, *A Briefe Catechetical Exposition of Christian Doctrine* (Londres, G. Miller, 1632), p. 44; John BALL, *Short questions and answers explaining the catechism* (Londres, E. Griffin, 1639), fol. B vi v°; Robert CLEAVER, *A Godly Forme of Household Government*, p. 185. Ceux-ci entre autres énoncent les « autres activités » interdites par le septième commandement outre l'adultère physique.

pas de verso